CRAVE À BEC ROUGE

15/08/2018 - LPO ISÈRE - Oiseaux

COMMENT IDENTIFIER CETTE ESPÈCE ?

Le crave à bec rouge mesure 40 centimètres pour une envergure de 75 à 80 centimètres. Il présente un plumage entièrement noir à reflets reflets vert bleuté. Ses pattes et son long bec recourbé sont rouges. Le jeune possède un bec jaune orangé et son plumage est plus terne que celui des adultes et ressemble un peu au chocard à bec jaune.

RÉPARTITION DE L'ESPÈCE EN ISÈRE

L'espèce se concentre principalement dans le sud du département dans les massifs internes de l'Oisans et les Préalpes du Sud (Hauts plateaux du Vercors, Dévoluy). L'Isère accueille une centaine

de couples, soit la moitié de la totalité régionale. L'espèce niche entre 2 200 et 3 000 mètres d'altitude.

ÉCOLOGIE LOCALE

Le crave fréquente les cavités de falaises des étages subalpin et alpin. Il recherche tout particulièrement les habitats à faible recouvrement végétal dont la hauteur n'excède pas 5 centimètres (pelouses sèches, prairies, affleurements rocheux, landes rases...). Il s'alimente d'invertébrés, de graines et de baies d'hiver. Les couples exploitent principalement les zones favorables à proximité du nid. Ceux bénéficiant de zones d'alimentation importantes aux alentours du nid ont un succès reproducteur plus élevé.

Le crave à bec rouge effectue un vol superbe et gracieux. Il est capable d'effectuer de superbes acrobaties pour parader et attirer une femelle.

PHÉNOLOGIE – VARIATIONS LIÉES AUX SAISONS

La période de reproduction se situe en avril où la femelle va pondre 3 à 5 œufs qui écloront 17 à 21 jours plus tard. L'élevage des oisillons durent un quarantaine de jours. L'envol survient essentiellement à la mi-juin. Les jeunes volants se déplacent avec leurs parents et peuvent garder des liens jusqu'à la fin de l'hiver.

En hiver, les craves transhument des alpages vers les pâturages de moyenne altitude voire jusqu’aux piémonts et plaines, jusqu'en bord de mer.

ACTIONS FAVORABLES À L’ESPÈCE

Les sites rupestres de nidification devraient faire l'objet de protection face au développement le plus souvent anarchique d'activités de loisirs. Les sites d'alimentations des couples reproducteurs devraient non seulement être protégés d'éventuelles altérations anthropiques (surpiétinement, reboisement) mais aussi préservés de la dynamique d'embroussaillement naturel. Le maintien des pratiques agropastorales extensives apparaît indispensable lorsque les formations favorables aux craves ne sont pas pérennes.

COMMENTAIRE DE L'AUTEUR

Malgré les connaissances relativement approfondies sur cette espèce, cette fiche est perfectible, n'hésitez pas à en proposer vous-même des compléments ! Vous pouvez tout à fait reprendre des informations de cette fiche-ci. Merci.

LIENS

- **Fiche INPN du crave à bec rouge** *(https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/4488)* [1]